



CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2013

Membres afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 15
Membres présents à la séance : 13
Absents excusés représentés : Irène Maurin
Absents excusés : E. Cotta
Président de séance : Marie-Thérèse Mayoud, Maire
Secrétaire de séance : N. Leseigneur

Présentation de la procédure à suivre, pour la mise en place d'un P.L.U. par Isabelle VINCENT de la C.C.V.D.

La séance est ouverte à 22 h 15. Le compte rendu de la séance précédente du **29 MARS 2013** est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil.

Administration générale :

- Transformation de la bibliothèque en médiathèque municipale : délibération
Mme le maire rappelle les activités de la bibliothèque et le tiers temps assuré par l'employée ; le passage en médiathèque permettrait, par le biais de la médiathèque de Crest, de proposer aux adhérents des CD. Mise aux voix la délibération est adoptée à l'unanimité.

- Nouvelles modalités de composition des conseils et bureaux communautaires :
Une nouvelle répartition des conseillers communautaires à compter de 2014 a été votée au conseil communautaire de la CCVD. Elle permettra à toutes les communes d'être représentées par au moins un délégué. Pour cela, Loriol et Livron ont dû abandonner quelques conseillers afin de ne pas dépasser le quota. 65 conseillers communautaires seraient prévus au lieu de 90 actuellement. Chaque Conseil Municipal doit approuver cette nouvelle répartition.
Mise aux voix la délibération est adoptée à l'unanimité.

Finances

- Montant des subventions aux associations : délibération
Les montants (en euros) de subventions aux associations suivantes sont proposés :

CLSH (9000), Bibliothèque (1850), Vieillir au village (997), Le comité des fêtes (1500), Lo Cocorin (320), TISM (200), Eté de la Saint Martin (200), Archives et Patrimoine (300) FC Valdaine (4600), Chœur Odysée (300).

Mises aux voix, ces subventions sont adoptées à l'unanimité.

Des précisions sont nécessaires pour la coopérative scolaire et le syndicat d'initiative. Les subventions seront votées lors d'un prochain Conseil.

Urbanisme – Travaux – Voiries

- Participation en cas de non réalisation d'aires de stationnement : annulation et remplacement de la précédente délibération.

L'actuelle délibération n'a jamais été appliquée, probablement par manque de clarté, le montant à demander au pétitionnaire s'élevant à 12 000 euros ; Un groupe de travail est constitué pour réfléchir sur le sujet.

La délibération actuelle est annulée par 13 voix pour, 1 voix contre.

Une nouvelle délibération sera discutée au prochain conseil.

- Travaux voirie 2013 :

Le programme minimum de travaux voirie pour 2013 s'élève à 13 500 euros. Il est proposé de demander une subvention au Conseil général (dotation cantonale 2013)

Mise aux voix la délibération est adoptée à l'unanimité.

Ecole – Périscolaire

Une réunion est programmée le jeudi 16 mai à 20h pour mettre à plat le fonctionnement du RPI dans le cadre de la modification des rythmes scolaires pour la rentrée 2014.

Questions diverses :

Rue du temple, le panneau de signalisation doit être enlevé afin de permettre la rénovation de la façade (angle de la rue). Des feux tricolores devront être installés.

Prochain Puy Saint Martinois. La date de remise des articles est fixée au dimanche 26 mai, une réunion du comité de rédaction est fixée le jeudi 30 mai à 18 h 30.

L'association Vieillir au Village réfléchit à déménager son siège social à Roynac. Ce déménagement aura peut-être des conséquences du fait de l'appartenance de Roynac à la CCPM (obtention de subventions, compétences « vieillesse » au sein de la Sésame). Les tarifs des prestations seront-ils toujours identiques pour les adhérents des communes membres de l'association ?

Madame le Maire évoque l'article paru dans le journal Val de Drôme et salue l'optimisme du rédacteur : Si la collecte des encombrants par la CCVD est appréciée de tous, remplace-t-elle pour autant et **avantageusement** la déchetterie de La Laupie : on peut en douter !

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h 30.

ATTENTION : Prochain conseil le jeudi 6 juin à 20 h 30.